

**Vœu proposé par Carine Petit, Guillaume Durand et les élu-e-s de la majorité municipale ;
relatif aux multiples risques liés au développement du quick commerce, qui se veut « plus rapide
que le consommateur »**

Considérant les fortes transformations du commerce ces dernières années, accélérées par la crise sanitaire : la peur du COVID, la crainte de se retrouver dans une boutique physique, les couvre-feu qui ne permettaient pas les déplacements et donc la généralisation du click and collect

Considérant depuis cette crise, l'attrait d'une nouvelle forme de consommation : la livraison et les délais de plus en plus courts pour satisfaire « les envies immédiates des client-e-s »

Considérant le nombre grandissant d'implantation de « dark stores » en quelques mois (des centres de distribution d'un acteur du e-commerce où viennent s'alimenter des flottes de livraison) et la création de drive voiture, drive piéton et des dark stores spécialisés comme par exemple les dark kitchens utilisés dans le domaine de la livraison de repas à domicile

Considérant que ces nouvelles formes de commerce émergentes, non structurées, non répertoriées se créent sans réel contrôle de la Ville de Paris car leurs puissances viennent de levées de fonds très importantes qui inquiètent même la grande distribution

Considérant la dégradation des conditions de travail des salarié-e-s : locaux en sous-sols, travail répétitif, basé sur la rapidité, cadences de livraisons incitant à des comportements qui mettent en danger les personnes livrant à vélo ou en 2RM et les habitant-e-s, statut parfois précaire (notamment auto-entreprises)

Considérant les risques sanitaires liés au manque d'hygiène dans la fabrication des plats dans certaines dark kitchens

Considérant que ces établissements dégradent souvent l'attrait des rez-de-chaussée des bâtiments, les transformant en entrepôts puisqu'ils ne sont pas destinés à recevoir du public

Considérant que ces nouveaux modes de commerce rentrent en concurrence avec les commerces traditionnels et tout particulièrement avec les commerces indépendants de proximité

Considérant le rôle primordial des commerces de proximité qui apportent une vie de quartier, lien social, rapports humains et sentiment de sécurité.

Considérant l'interpellation de plusieurs acteurs de la vie de nos quartiers du 14^e : par exemple rue Jean Zay où un dark store s'est installé

Considérant l'intervention croissante de la Ville de Paris depuis 1980 dans le domaine du commerce : droit de préemption, création de foncières commerciales publiques qui ont pour but de maîtriser les rez-de-chaussée commerciaux dans des opérations de quartiers neufs, aussi bien dans des périmètres de quartiers ciblés que des quartiers politiques de la ville

Sur proposition de Carine Petit, Guillaume Durand et des élu-e-s de la majorité municipale, le Conseil du 14^e arrondissement émet le vœu que la ville de Paris :

- Commande à l'APUR un diagnostic économique et sociologique précis de la situation du quick commerce, en analysant les impacts de ce modèle de commerce sur l'environnement, les conditions de travail, le développement économique des quartiers, et le lien social de proximité

- Enrichisse son éventail d'outils concernant la gestion et la régulation du quick commerce afin que, dans le respect de la propriété et la liberté d'entreprendre, de nouveaux outils puissent contraindre ces entreprises à se mettre en conformité avec les exigences sociale et environnementales les plus élevées.

- Mette en place une mission transversale impliquant les élu·e·s et services de la Ville concernés, chargé de piloter la réflexion et de mettre en œuvre les solutions proposées pour mieux réguler le développement de ce nouveau mode de commerce à Paris et dans les arrondissements ; cette mission intégrera la participation des citoyen·ne·s, des commerces de proximité, des chambres consulaires et des associations